



Ordonnance de télécom CRTC 2014-453

Version PDF

Ottawa, le 2 septembre 2014

Saskatchewan Telecommunications – Approbation provisoire d’une demande tarifaire

1. Le Conseil **approuve provisoirement** la demande tarifaire suivante :

Demandeur	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d’entrée en vigueur
Saskatchewan Telecommunications	296 296A	le 25 juillet 2014 le 18 août 2014	le 2 septembre 2014

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être déposées auprès du Conseil sans page de description ni demande d’approbation; une demande tarifaire n’est pas nécessaire.

Secrétaire général